



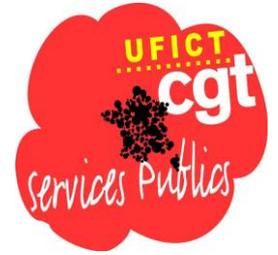
16 rue du Moulin
44000 NANTES
T. 02-40-41-95-46
F. 02-40-41-59-83

Syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr

SITE : www.cgt-nantes.fr

SYNDICATS DES TERRITORIAUX VILLE DE NANTES ET C.C.A.S.

CTP du 26 avril 2010



Lors du CTP du 18 mars 2010, l'ordre du jour n'avait pu être mené à son terme en raison des contraintes horaires imparties. Un CTP complémentaire a donc été reprogrammé et s'est tenu le 26 avril.

1. DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. A – Service Protocole : Modification de l'organisation de la sécurité de l'Hôtel de Ville

Suite au CTP du 18 mars et à l'avis défavorable émis sur ce dossier, la direction a rencontré le personnel, afin de modifier les horaires de travail de celui-ci.

Pour la CGT, si les modifications ont conduit à la suppression de la semaine à 42 heures pour certains roulements, il n'en reste pas moins que les agents du service protocole devront commencer leur journée à 6 heures du matin au lieu de 7 heures précédemment, pour se caler sur la société de gardiennage de nuit.

De plus, avec la modification de planning nous constatons que les samedis matins Cours d'honneur et Rosmadec seront assurés par l'entreprise privée.

Ce dossier entérinant la délégation de service public présentée le 18 mars, la CGT a voté contre.

Votes :

Pour : élus (12),

Contre : CGT (3), FO (3)

Abs : UNSA (1), CFDT (4), CFTC (1).

2. DIRECTION GÉNÉRALE SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

2.A – Mission Prévention : évolution de l'organigramme

Le service présentait l'évolution de l'organigramme lié aux nouvelles orientations des politiques publiques en matière de prévention.

Ce dossier faisant référence à des choix liés directement aux orientations politiques de la collectivité n'ayant pas d'impact négatif pour l'organisation du service, notre organisation s'est abstenue sur ce dossier.

Votes :

Pour : élus (12), UNSA (1).

Contre :

Abs : CGT (3), CFDT (4), FO (3), CFTC (1).

2.B – Police Municipale : Pérennisation du dispositif expérimental des horaires de travail pour les brigades opérationnelles :

Ce dossier fait suite aux propositions des agents, soutenus par l'intersyndicale CGT et CFTC. Le service a proposé de pérenniser le dispositif expérimental des horaires de travail pour les brigades opérationnelles.

Votes :

Pour : élus (12), CGT (3), CFDT (4), FO (3), CFTC (1), UNSA (1).

2.C - Service Stationnement : ajustements de l'organisation

Dans le cadre de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain), la Ville de Nantes s'est notamment donnée comme objectif d'étendre la création de zones bleues et de mettre en place un plan de stationnement pour les véhicules deux roues motorisés. Elle souhaite permettre aux usagers de bénéficier d'un service de stationnement de qualité.

Le service a donc fait le choix d'un nouveau réajustement organisationnel.

Pour la CGT, cette réorganisation n'est pas l'unique réponse aux difficultés de fonctionnement rencontrées dans ce service.

Votes :

Pour : élus (12), CFDT (4), UNSA (1).

Contre : FO (3).

Abs : CGT (3), CFTC (1).

3. DIRECTION GÉNÉRALE SANTÉ ET SOLIDARITÉS

3.A - Maison des aidants : organisation du temps de travail

Suite à l'ouverture de la maison des aidants, plateforme d'accueil et de répit pour les personnes intervenant auprès des malades Alzheimer, à savoir les aidants familiaux et les aidants professionnels, le travail hebdomadaire s'organise autour des heures d'ouverture au public.

Les deux agents doivent travailler un minimum hebdomadaire de 30 heures et un maximum de 40 heures en effectuant une moyenne de 140 heures sur 4 semaines.

Pour la CGT, ce planning est cohérent et a été élaboré en concertation avec les agents, nous avons demandé que le jeudi de repos compensateur soit bien identifié afin de faciliter la gestion du temps sur l'outil « Temptation ».

Votes :

Pour : élus (12), CFDT (4), UNSA (1), CFTC (1), CGT (3)

Contre :

Abs : FO (3).

4. DIRECTION GÉNÉRALE À LA CULTURE

4.A - Musée Jules Verne – Aménagement des horaires d'ouverture pour les mois de juillet et aout

Suite aux horaires expérimentaux mis en place en 2009, il ressort une cohérence et une pertinence avec les usagers et une compatibilité avec l'organisation du travail.

Pour cette raison, le service souhaite pérenniser ce dispositif.

Votes :

Pour : élus 12, CGT 3, CFDT 4, FO 3, CFTC 1, UNSA 1.